



PREFECTURE DE L'AVEYRON  
**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT**  
**SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA PREVENTION DES RISQUES**  
**INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS**  
**SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS.**

Commune de Saujac

**Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs**  
pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

N° **2008- 77- 40** du **17 mars 2008**

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles**

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<b>prescrit</b>	date <b>21 décembre 2007</b>	aléa <b>Inondation</b>
-----------------	------------------------------	------------------------

Les documents de référence sont :

**- la cartographie informative des zones inondables dans l'attente de l'approbation du PPRI** Consultable sur Internet

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

	date	effet
--	------	-------

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
--	---

**4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**  
en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia  zone Ib  zone II  zone III  non

pièces jointes

**5. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

**- extrait de la cartographie informative des zones inondables - 1 planche A4**

Date d'élaboration de la présente fiche **7 mars 2008**